

Acte rendu exécutoire  
Par transmission en  
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 18 OCT. 2011



communauté du

**PAYS D'AIX**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011  
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

**2011\_B345**

**OBJET : Ressources - Finances - Fonds de concours globalisés - Octroi de fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements supra communaux**

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(s) avec pouvoir :**

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

**Excusé(s) :**

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_1\_09**

Direction Générale des Services Administratifs  
Direction Des Finances  
02\_1\_09\_DIRFIN\_b071011

**BUREAU DU 7 OCTOBRE 2011**

Rapporteurs : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ  
Monsieur Régis MARTIN

**Objet : Fonds de concours globalisés - Octroi de fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements supra communaux**  
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Ce rapport propose de valider l'attribution de fonds de concours de fonctionnement d'équipements supra communaux pour un montant total de **1 144 345,91 €**

**Exposé des motifs :**

La délibération n°2010-A042 du Conseil Communautaire du 08 avril 2010 fixe les modalités d'attributions des fonds de concours de fonctionnement aux communes membres de la Communauté du Pays d'Aix.

En application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, nous vous proposons de procéder à l'attribution des fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements supra communaux suivants :

Nom ou Raison sociale	N°Dossier	Objet de la demande	Coût réel subventionnable	Montant FDC	Avis commission des Finances 20/09/11
CHATEAUNEUF LE ROUGE	2011_00789	Ecole de musique, danse et théâtre.	90 464,54 €	45 232,00 €	45 232,00 €
CHATEAUNEUF LE ROUGE	2011_00791	Equipements sportifs.	34 421,29 €	17 210,65 €	17 210,65 €
CHATEAUNEUF LE ROUGE				62 442,65 €	62 442,65 €
FUVEAU	2011_00966	Equipements sportifs	42 788,54 €	21 394,27 €	21 394,27 €
FUVEAU				21 394,27 €	21 394,27 €
LA ROQUE D ANTHON	2011_00838	Musée de géologie et d'ethnographie	16 437,81 €	8 218,91 €	8 218,91 €
LA ROQUE D ANTHON	2011_00841	Office Municipal du Tourisme	8 825,67 €	4 412,84 €	4 412,84 €
LA ROQUE D ANTHON				12 631,75 €	12 631,75 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00920	Equipements sportifs	90 477,85 €	45 238,93 €	45 238,93 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00921	Salle des fêtes	25 334,48 €	12 667,24 €	12 667,24 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00922	Bibliothèque	2 315,97 €	1 157,99 €	1 157,99 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00923	Crèche	193 394,42 €	90 935,84 €	90 935,84 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00924	Cinéma	6 822,98 €	Hors enveloppe	
LE PUY STE REPARADE	2011_00925	Mille Ciub	5 584,01 €	Hors enveloppe	
LE PUY STE REPARADE				150 000,00 €	150 000,00 €
LES PENNES MIRABEAU	2011_00883	Stades de la commune	509 056,11 €	150 000,00 €	150 000,00 €
LES PENNES MIRABEAU				150 000,00 €	150 000,00 €
PEYNIER	2011_00946	Structures sportives	171 723,81 €	85 861,90 €	85 861,90 €
PEYNIER	2011_00955	Structures culturelles	160 738,99 €	64 138,10 €	64 138,10 €
PEYNIER				150 000,00 €	150 000,00 €
PEYROLLES	2011_00864	Office du Tourisme	38 072,02 €	19 036,01 €	19 036,01 €
PEYROLLES	2011_00866	Equipements sportifs (stade et gymnase)	71 091,41 €	35 545,71 €	35 545,71 €
PEYROLLES	2011_00875	Bibliothèque municipale	27 558,91 €	13 779,45 €	13 779,45 €
PEYROLLES				68 361,17 €	68 361,17 €
ROUSSET	2011_00913	Equipements sportifs	97 027,82 €	48 513,91 €	48 513,91 €
ROUSSET	2011_00914	Médiathèque	210 192,53 €	101 486,09 €	101 486,09 €
ROUSSET				150 000,00 €	150 000,00 €
SAINT CANNAT	2011_00899	Piscine municipale	45 685,36 €	22 842,68 €	22 842,68 €
SAINT CANNAT	2011_00900	Salles et sites sportifs et culturels (hors piscine)	111 437,99 €	55 719,00 €	55 719,00 €
SAINT CANNAT	2011_00901	Equipements touristiques : Syndicat d'initiative	15 650,00 €	7 825,00 €	7 825,00 €
SAINT CANNAT				86 386,68 €	86 386,68 €
TRETS	2011_00847	Château des Remparts et bibliothèque	324 847,88 €	150 000,00 €	150 000,00 €
TRETS				150 000,00 €	150 000,00 €
VENELLES	2011_00935	Equipements sportifs et culturels	286 258,78 €	143 129,39 €	143 129,39 €
VENELLES				143 129,39 €	143 129,39 €
24 dossiers				1 144 345,91 €	1 144 345,91 €

**Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la délibération n° 2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « d'attribuer les fonds de concours aux communes en application des dispositifs arrêtés par délibération du Conseil Communautaire,

VU la délibération n°2010\_A042 du Conseil Communautaire du 8 avril 2010 qui précise les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 20 septembre 2011.

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les fonds de concours tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- **DIRE** que les crédits sont prévus au compte 65/657341/020 du Budget 2011.

**OBJET : Ressources - Finances - Fonds de concours globalisés -Octroi de fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements supra communaux**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

